

19-01-2016

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 19 JANVIER 2016 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil

Françoise Geoffroy

Maryse Gouger

Pierre Lépicier
Pierre Provost

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.
Les conseillers Sylvain Trudel et Marcel Dubeau sont absents.

**L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.
LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.**

034-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Réfection ch. de la Ligne-Frédéric – Résultat d'ouverture des soumissions n° TP-IN04.31-2015 : étude géotechnique;
4. Projet de déploiement de la fibre optique dans notre municipalité – Mandat à ELPC;
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Item 2

Période de questions

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

035-2016

Réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et construction nouvelle rue
- Étude géotechnique
- Ouverture soumissions

CONSIDÉRANT QUE trois firmes ont été invitées à soumissionner pour l'appel d'offres n° TP-IN04.31-2015 concernant la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet de réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et construction d'une nouvelle rue;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été déposées à l'intérieur du délai alloué à ces fins;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions ont été ouvertes le 15 janvier 2016 à 10 h à la bibliothèque, par M. Jeannoé Lamontagne, directeur général adjoint / sec.-trésorier adjoint, en présence de M^{me} Annie Pellerin et M. Alain Ducharme;

CONSIDÉRANT QUE suite à leur analyse, ces soumissions se résument ainsi :

	FIRME D'INGÉNIERIE	POINTAGE
1	SOLMATECH INC.	107,71
2	LVM (DIVISION D'ENGLLOBE)	73,60
3	NCL ENVIROTEK INC.	101,96

SUITE DE LA RÉOLUTION N° 035-2016

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu d'accepter la soumission conforme ayant le plus haut pointage, soit celle de la firme Solmatech inc., incluant des frais d'honoraires de 13 648 \$ avant taxes, selon les spécifications mentionnées dans le cahier de charges n° TP-IN04.31-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

036-2016

Réseau de distribution
par fibre optique
- Signature d'une
entente avec ELPC

CONSIDÉRANT

l'intérêt de la Municipalité face au développement d'un nouveau réseau de distribution par fibre optique;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu d'autoriser la signature d'une entente avec la compagnie ELPC afin qu'elle puisse installer un cabinet de distribution dans un local situé au centre Pierre-Dalcourt ainsi que les fibres optiques nécessaires au développement d'un nouveau réseau de distribution à Saint-Félix-de-Valois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

037-2016

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu qu'à 20 h 11 la présente séance soit levée.

Martin Desroches, maire

René Charbonneau, sec.-trés. / dir. gén.

« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».